

**Arrêté du 22 juin 2016 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1616659A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Bourgogne, Franche-Comté, en date du 8 juin 2016 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Besançon, en date du 13 juin 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Besançon, en date du 15 juin 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Besançon :

En qualité de président

M. Bernard BANGRATZ, premier président près ladite cour, titulaire.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Catherine COLLARDEY, présidente de section à la chambre régionale des comptes Bourgogne, Franche-Comté, titulaire.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Pascal FABRE, professeur des universités, titulaire.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Jean KALLMANN, président-directeur général de BREITLING, titulaire.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Laurent HOFFNUNG, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Besançon, titulaire.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 juin 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE